

23

JANVIER

2019

## PETIT DEJEUNER DE DROIT IMMOBILIER

DE 9h A 12h

SALLE 1

UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE  
12 PLACE DU PANTHEON, 75005 PARIS

UN PETIT DEJEUNER D'ACCUEIL  
SERA SERVI A PARTIR DE 8H30



INSCRIPTIONS :

[petitdejeunerimmo.sorbonne@gmail.com](mailto:petitdejeunerimmo.sorbonne@gmail.com)

Enseignants-chercheurs et étudiants : gratuit

Membres de l'Association SDI : 20€ (bulletin adhésion ci-joint)

Extérieur : 50€

Paiement par chèque à l'ordre de l'Association SDI (à envoyer au Serdeaut, Université Paris 1, 12 place du Panthéon, 75005 PARIS) ou virement à l'Association SDI (v. pièce jointe)

Séminaire éligible au titre de la formation continue des avocats



COUR DE CASSATION

SERDEAUT

Sorbonne Études (Recherche en Droit de l'Environnement  
de l'Aménagement, de l'Urbanisme et du Logement)

## INTERVENANTS

**Pascal CHAUVIN**

*Président de la 3<sup>e</sup> Chambre civile de la Cour de cassation*

Norbert FOULQUIER

*Professeur à l'Université Paris 1, co-directeur du SERDEAUT,  
co-directeur du master 2 Droit immobilier*

Thierry REVET

*Professeur à l'Université Paris 1, co-directeur du master 2 Droit  
immobilier*

Jean-Luc TIXIER

*Docteur en droit, avocat associé au cabinet CMS Francis  
Lefebvre, Chargé d'enseignement à l'Université Paris 1*

## PROGRAMME

Cass. 3<sup>e</sup> civ., 17 mai 2018, n° 17-16113 et

Cass. 3<sup>e</sup> civ., 28 juin 2018, n° 17-14605

*Droit de préemption du locataire commercial*

Cass. 3<sup>e</sup> civ., 17 mai 2018, n° 16-15792

*Mesure d'expulsion et de démolition d'un bien construit illégalement sur  
le terrain d'autrui et droit au respect du domicile de l'occupant*

Cass. 3<sup>e</sup> civ., 7 juin 2018, n° 17-17240

*Droit de jouissance spéciale attaché à un lot de copropriété*

*Dans le cadre du programme des conférences du SERDEAUT,  
en association avec le Master 2 Droit immobilier*